

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 26 janvier 2023**

**OBJET : Délibération concernant le programme d'extension d'éclairage public sur plusieurs secteurs de la commune.**

Le vingt-six janvier deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD

Convocation en date du : 13 janvier 2023

**PRESENTS** : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

**EXCUSES** : BARBAN Daniel (Pouvoir donné à GRAS Julien), GALLAND Daniel (Pouvoir donné à ROCHAS Alain)

**ABSENT** : AUBERT Sylvain

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le SIEP du Champsaur-Valgaudemar va être sollicité pour la réalisation de travaux d'extension de l'éclairage public de la commune.

Le chiffrage établi par ETEC pour les extensions à réaliser est le suivant :

Travaux d'extension de l'éclairage public - Aubessagne	TOTAL HT	TOTAT TTC
Extension éclairage public Combardenq souterrain	7 761,89 €	9 314,27 €
Extension éclairage public Combardenq aérien	4 518,44 €	5 422,13 €
Pilotage de l'éclairage public à la salle des fêtes Chauffayer	1 693,28 €	2 031,94 €
Extension éclairage public au Bannet	1 147,05 €	1 376,46 €
Extension éclairage Public à St Eusèbe	11 745,27 €	14 094,32 €
Extension éclairage public La Pierre	12 575,98 €	15 091,18 €
Extension éclairage public Costes	6 370,15 €	7 644,18 €
Déplacement éclairage public embranchement Dreaux et ligne droite Combardenq	995,81 €	1 194,97 €
Remplacement d'un projecteur d'éclairage public à la salle des fêtes de Chauffayer	1 110,00 €	1 332,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>47 917,87 €</b>	<b>57 501,45 €</b>

Monsieur le Maire précise que :

- ✓ Pour l'année 2023, la commune bénéficiera d'une participation financière du SIEPCV à hauteur de 25% (du montant HT)
- ✓ Pour l'année 2024, le SIEPCV soutiendra la commune à hauteur de 20% (du montant HT)

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE le programme d'extension de l'éclairage public pour l'année 2023 sur les secteurs de la commune suivants :**

Travaux d'extension de l'éclairage public 2023 – Aubessagne	TOTAL HT	TOTAT TTC
Extension éclairage public au Bannet	1 147,05 €	1 376,46 €
Extension éclairage Public à St Eusèbe	11 745,27 €	14 094,32 €
Déplacement éclairage public embranchement Dreaux et ligne droite Combardenq	995,81 €	1 194,97 €
Remplacement d'un projecteur d'éclairage public à la salle des fêtes de Chauffayer	1110 €	1332 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 998,13 €</b>	<b>17 997,75 €</b>

- **VALIDE le programme d'extension de l'éclairage public pour l'année 2024 sur les secteurs de la commune suivants :**

Travaux d'extension de l'éclairage public 2024 - Aubessagne	TOTAL HT	TOTAT TTC
Extension éclairage public Combardenq souterrain	7 761,89 €	9 314,27 €
Extension éclairage public La Pierre	12 575,98 €	15 091,18 €
Extension éclairage public Costes	6 370,15 €	7 644,18 €
Pilotage de l'éclairage public à la salle des fêtes Chauffayer*	1 693,28 €	2 031,94 €
<b>TOTAL</b>	<b>28 401,30 €</b>	<b>34 081,57 €</b>

\* En fonction des décisions prises d'ici là par le Conseil Municipal de couper ou pas l'éclairage public la nuit

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de ces travaux

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,  
Richard ACHIN



**COMMUNE d'AUBESSAGNE**

8 chemin derrière le Serre - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail: [mairie.aubessagne@orange.fr](mailto:mairie.aubessagne@orange.fr)